

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER
UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

1. Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le mardi 30 juin 2015 sur le projet de règlement numéro 1700-101, le conseil de l'arrondissement a adopté un second projet de règlement, lequel second projet de règlement porte le numéro 1700-101 et est intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

1. Permettre la location d'embarcations non motorisées (kayaks) à l'Esplanade de la Pointe-Nord du quartier de l'Île-des-Sœurs (P03-122);
2. Permettre que le nouveau lieu culturel de proximité, qui sera associé à l'école de cirque de Verdun, situé au 5160 et au 5190, boulevard LaSalle (ancien aréna Guy-Gagnon) ait un service de boisson de type bar comme usage additionnel accessoire ainsi qu'une terrasse extérieure;
3. Créer une zone parc qui correspond aux limites de l'actuel parc Philippe-Zotique-Millette situé à l'intersection des rues de Verdun et de l'Église.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant ces dispositions soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones identifiées sur les plans ci-joints.

